

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**1<sup>ère</sup> séance extraordinaire du 9 décembre 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 9 décembre 2024 à 18 h 30, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Sont présents les conseillers et la Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey Tremblay, Martin  
conseillère : Voyer, Patricia Labonté, Sylvain Lavoie  
Est absent :

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Est aussi présent : M. Mario Bouchard, greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

À 19 h, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

**2. 315.12.2024 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Adoption du Règlement n° 335-2024 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2025.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

***Adoptée à l'unanimité***

**3. 316.12.2024 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 335-2024 AYANT POUR  
OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025**

---

M. Hervey Tremblay propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'adopter le Règlement n° 335-2024 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2025 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Ce Règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Les prévisions budgétaires 2025 seront diffusées sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, lesquelles seront publiées dans le journal l'Informel et le site internet de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

***Adoptée à l'unanimité***

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Aucune question

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 18 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

**André Fortin, maire**

---

**Mario Bouchard, greffier**